

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dupuis, 8 juin 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dupuis, 8 juin 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (58r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dupuis, 8 juin 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45308>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 juin 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Dupuis](#)

Lieu de destination 30, boulevard des Italiens, Paris

Description

Résumé Sur l'emploi de chef comptable des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin informe Dupuis qu'il ne s'oppose pas à ce qu'il vienne à Guise, mais lui signale qu'il pourra le voir à Paris lorsqu'il s'y rendra.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : usine](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 9 juin 1865

58

Monsieur Dapuis

Je vous prie de vouloir bien
me faire à Guise, mais par
vous faire remarquer que pour ce
qui regarde la résolution que j'ai à
prendre je ne le vois pas bien
nécessaire qu'il y ait un propos
de me rendre à Paris et que je
vous irriterais ainsi des frais que
un voyage peut entraîner pour
vous mais si peut convenir pour
vos intérêts cela vous donnera occasion
de voir Guise et l'établissement qui
vous occupe

Je laisse la chose à votre choix
sans que cela puisse empêcher
de vous voir à Paris lorsque
le moment sera venu
de vous voir à Paris lorsque
il y aura occasion mes
vœux

Godin